

Chez l'habitant

M. Achille Boucholle, qui avait passé toute la journée à Angers, revenait, par le train de sept heures, au petit village de Chalonne où il s'était fait bâtir une gentille maison, une fois cédée son commerce d'hortogerie. Mme Boucholle l'avait chargé de mille emplettes pour le ménage et l'on peut dire que Boucholle en avait plein les bras.

En descendant à la gare, Boucholle remarqua bien qu'elle était pleine de soldats et il croisa également beaucoup de militaires sur la place et dans la rue du village; mais il n'y prêta guère attention. Ce qui le surprit davantage ce fut de trouver ouverte la porte de son jardin et d'apercevoir, parmi ses allées, d'autres soldats encore qui, à vrai dire, semblaient là comme chez eux.

Boucholle franchit son seuil, désolé, avant tout, de se décharger de ses paquets en attendant les explications qu'allait lui fournir Mme Boucholle. Mais il eut beau la chercher dans la maison, il lui fut impossible de l'y découvrir, pas plus que Sylvanie, sa vieille bonne, dont la cuisine, ouverte à tout venant, présentait, par extraordinaire, un spectacle de désordre assez inquiétant.

Boucholle interloqué, allait s'informer auprès des voisins lorsque Sylvanie arrive tout agitée et s'écria, des yeux vit son maître:

— Oh! monsieur... En voilà une histoire!

— Où est madame, Sylvanie? — Ah! monsieur, pensez-vous qu'elle soit à la maison, madame, avec ce qui arrive!

— Mais dites-moi, au moins, ce qui arrive, Sylvanie! — Elle court tout le village, madame, pour trouver ce qu'elle a besoin et ça n'est pas une petite affaire. Même que c'est une déveine que monsieur soit allé à Angers aujourd'hui et nous ait laissés, madame et moi, toutes seules!

Sylvanie parlerait encore pour ne rien dire si Mme Boucholle n'était pas enfin arrivée.

Elle succombait sous la masse de plusieurs traversins, et, derrière elle, Vinard, le charbon, et Grospeis, le jardinier, disparaissaient sous des matelas.

— Ah ça... vas-tu me dire?... Mme Boucholle jeta ses traversins et apparut à son mari fort dépeignée, mais la figure animée et joyeuse.

— Eh bien, voilà. Nous avons quatre soldats à loger.

— Quatre soldats? — Oui: Trucot, Léturier, Bisquette et Chaveau.

— Tu sais leurs noms, déjà? — Parbleu! Ou est des amis! Si tu savais comme ils sont gentils et complaisants!

— Mais qu'est-ce qu'ils viennent faire à la maison? — Coucher, ils viennent coucher. Chalonne en est plein. Ils doivent rester trois jours. Ensuite, les pauvres enfants, ils retourneront se battre!

— Trois jours! — Ah! je les garderais bien huit!

— Tu as vu leurs billets de logement? — Bien sûr! Et puis, qu'est-ce que ça fait? Moi, je suis si contente de les avoir!

— Je suis moins content, déclara Boucholle dont la figure se refroigna.

— Pourquoi, mon ami? — Parce que tu avoueras que c'est un grand dérangement. Qu'en as-tu fait de tes soldats?

— J'en ai mis deux dans la resserre.

— Bien. Avec une boîte de paille.

— Une boîte de paille! s'écria Mme Boucholle scandalisée. Tu ne voudrais pas! J'ai été chercher des matelas, des traversins et je vais leur faire de bons lits. Voilà un mois qu'ils couchent sur la terre, les pauvres petits!

— Madeleine, ne t'attends pas. Ce sont des soldats, après tout.

— Achille, si ton egoïsme bien connu ne te fait pas comprendre...

— C'est bien... c'est bien... Et les deux autres où les mets-tu?

— Dans la chambre d'amis, naturellement.

— Hein?... dans la chambre d'amis? — Ils y seront très bien. Un peu à l'étroit pour deux, mais enfin très bien.

— Tu vas coucher deux soldats sur notre tête?

— Ça ne te gênera pas beaucoup!

— Ils vont ronfler...

— Ça prouvera qu'ils dorment bien.

Boucholle pinça les lèvres:

— Soit! Tu connais mon patriotisme. Je me résigne à cet envahissement... bien que quatre soldats pour notre petite maison.

— Oh! j'aurais pu en loger huit... En sachant s'arranger.

— Je suppose, ajouta Boucholle, la voix mauvaise, que les Pageot ont aussi leur compte.

— Les Pageot en ont douze.

— A merveille!... Ils ont une maison assez grande! Une maison de parvenus, c'est tout dire! Ils ont dû en faire une tête!

— Pas du tout, Marie Pageot et Pageot sont enchantés.

— Oui... il y en a comme ça qui sont à l'abandon à cause de la guerre.

— Oh! Achille, tu me fais de la peine!

— En attendant, Madeleine, je voudrais bien dîner. Il est l'heure.

— Tu voudras bien attendre. Sylvanie sera en retard, mon ami. Tu penses que nous avons eu autre chose à faire qu'à penser à dîner...

— Ça... grogna Boucholle, c'est plus fort que tout!

— Je te prévins encore que j'ai in-

— Tu leur dois le coucher. Tu ne leur dois pas la nourriture!

— Achille! — Et Mme Boucholle darda sur son mari un regard chargé de tant de reproche et de mépris que l'ancien hortogier haussa les épaules et tourna les talons.

— Je vais me laver les mains!

Dans le cabinet de toilette, Trucot et Léturier, le torse nu, procédaient à d'abondantes ablutions.

— Oh! fit Boucholle, qui venait.

— Pardon! patron! dit Trucot. C'est la dame qui nous a permis!

— Continuez!... Continuez!... lança Boucholle, qui redescendit et alla s'enfermer dans sa salle à manger.

— C'est bien simple... je ne suis même plus chez moi! grogna-t-il.

La soirée, la nuit furent tranquilles. Boucholle, toujours maussade, sortit de bonne heure et alla se promener dans la campagne. Mme Boucholle et Sylvanie s'activèrent au déjeuner avec un entrain et une joie visibles.

A onze heures, Mme Boucholle installait ses biffins en face d'une soupe bien fumante.

Boucholle n'avait dit que ceci:

— Asseyez-vous!

Le début du repas fut un peu contrainant! Le maître de la maison ne parlait pas et Mme Boucholle avait beau multiplier, les soldats, gênés, mangeaient de bon appétit, mais n'osaient pas se livrer.

Un fort coup de pied de Mme Boucholle sous la table ramena son mari au sentiment de la cordialité.

— Vous vous êtes déjà battus?... demanda-t-il.

C'est Chaveau qui répondit.

— Si on s'est battu!... Tuez v'là Bisquette qui a été blessé deux fois, une fois sur la Marne, une autre fois aux Hurus!... Et puis Léturier, il a été cité à l'ordre du jour!

— Et toi, Chaveau, tu n'as pas qu'il y ait été cité aussi, la fois où, à Ypres, t'as sauvé ton capitaine!

Tout de suite, la glace fut brisée.

Mme Boucholle, extasiée, poussait de petits cris d'admiration. Et l'on causait et l'on causait! C'était, maintenant, à qui raconterait une histoire... une vraie, celle-là, et une vraie. Ils étaient, les quatre soldats, tout simples et sans vantardise, et ils disaient des choses d'un héroïsme magnifique comme s'il s'agissait de l'action la plus banale.

— Sylvanie, apportez-nous donc une bouteille de bourgogne!

Boucholle se dégelait.

Léturier, un beau gars de vingt-deux ans, à la figure énergique et aux yeux malins, venait d'achever (avec quelle couleur et dans quel langage semé d'argot et de trouvailles) le récit de l'envolement d'un blockhaus boche par sa compagnie, quand Boucholle éprouva le besoin de se moucher.

— Et vous allez retourner vous battre?... demanda Mme Boucholle, tout anxieuse.

— Pour sûr, madame! Et le plus tôt ça sera le mieux! On aime ça, voyez-vous, c'est la vraie vie!

Boucholle s'était levé de table, songeur. Il avait distribué des cigares à chacun des soldats et il les avait invités à fumer tranquillement.

Mais, comme Mme Boucholle allait le remercier de son changement d'humeur, il reprit son air revêché.

— Je fais ce que je dois. Mais j'ai hâte de me retrouver chez moi, tranquille!

Il prit son chapeau et gagna la place du village.

Tous nos soldats se promenaient, le nez en l'air, jouissant de ces quelques jours d'accalmie, bien gagnés, certes!

Maintenant, Boucholle les regardait avec plus de complaisance.

Il ne s'approchait pas encore d'eux, mais, peu à peu, il lui prenait envie de leur parler.

Il ne céda à cette envie qu'au bout d'une heure.

Et alors, ce fut très vite qu'il descendit la pente.

On le vit entrer trois fois chez la marchande de tabac pour renouveler sa provision de cigarettes.

Vers cinq heures, Boucholle s'attabla à l'auberge avec quatre poilus, qu'il régala. Il avait maintenant une figure attendrie et heureuse.

— Et toi, mon p'tit, qu'est-ce que tu prends? — A six heures, Mme Boucholle et Sylvanie s'activèrent à leur fourneau. Elles entendirent soudain un grand bruit.

C'était Boucholle qui arrivait avec trois soldats.

— J'en ai amené trois autres, Madeleine! Ils couchaient dans l'école des filles, sur de la paille!... Tu penses si j'ai voulu d'ça! Tu vas me dédoubler une litte et on les couchera dans la salle. J'te les présente: c'est Painfait, Goulin et Pamer. J'ai rapporté un gigot et du jambon, dans l'es où tu n'aurais pas assez pour eux tous!

— Ah! s'écria Mme Boucholle, voilà que je te retrouve, Achille!

— Va! Va! J'étais pas bien loint!... A force de vivre comme des ours, on finit par ne plus bien voir clair! Soigne ces enfants-là, Madeleine!... Tu raison!

Et vive la France!

PIERRE VALDAGNE.

L'ABELLE de la Nouvelle-Orléans

sort des abonnements au prix de 85 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNÉ?

Trois Garibaldiens à Bordeaux

Depuis une quinzaine circulent dans les rues de Bordeaux trois sages jeunes gens dont la chemise garlato aux parlements verts — la fameuse chemise des Garibaldiens — attire sur eux la curiosité sympathique de la foule.

Ils sont venus nous faire une amable visite. Le premier, le plus âgé, ou plutôt le moins jeune, est le sergent Cazarni, brun, les lèvres rasées, le masque énergique, grand, à la carrure remarquable. Il a eu les mains gelées dans les tranchées de l'Argonne; le second, le sergent Mazza, plus svelte, imberbe aussi, à l'abondante chevelure bouclée, d'un noir de jais. Le troisième enfin, plus petit, tout en muscles, d'un blond qui contraste avec le sombre de ses camarades, est le capitaine-fourrier Panerai.

Tous trois s'expriment très correctement en français. Mais le plus jeune, dont les yeux bleus pétillent d'intelligence, est le plus loquace.

C'est lui qui nous explique, avec ce doux accent italien si harmonieux, leur situation. Elle est, on va le voir, plutôt spéciale.

Ils étaient tous trois en Amérique au moment de la déclaration de la guerre. Leur résolution fut vite prise. Ils étaient certains que les Garibaldiens ne pouvaient rester impassibles en face de l'agression teutonne. Ils savaient que ses dignes descendants allaient suivre l'exemple du glorieux aïeul. Ils s'embarquèrent pour la France.

Le 17 décembre, ils quittaient leur camp d'entraînement dans le Doubs, et après plusieurs jours de marche, ils arrivaient dans l'Argonne. C'est le 26 décembre qu'ils livrèrent leur première bataille. On sait leur ardeur, leur courage, leur héroïsme au cours de ce combat. C'est ce jour-là que leur chef, Bruno Garibaldi, tomba glorieusement pour la noble cause. Le 5 janvier, ce fut le tour de Costantini.

Mais leur trépas fut vengé et les Boches payèrent chèrement la mort des chefs et des camarades de la légion garibaldienne.

En nous les narrant avec un accent de sincérité et de modestie vraiment admirables, le brave petit Panerai nous fait vivre un instant les péripéties angoissantes de cette lutte épique.

Et combien on sent farouche en son cœur la haine que la cruauté des Barbares a fait naître chez ces braves fils de l'Italie!

C'est avec la rage dans le regard et un sanglot à la gorge qu'il nous donne un exemple entre cent de la sentimentalité tout à fait relative des "casques à pointe".

Après la mort de leur chef tombé au milieu de nombreux camarades, les Garibaldiens agiterent le drapeau de la Croix-Rouge pour faire cesser le feu et aller chercher leurs morts. Les Boches répondirent par une fusillade plus furieuse encore.

Outrés, les Garibaldiens jurèrent d'aller les chercher coûte que coûte. Ils partirent bas la capote et, dans un grand cri, s'élançant à la baïonnette, à poitrine au vent, la chemise rouge délatante, bousculant tout dans leur assaut vainqueur.

Ils avaient leurs morts! Et combien en avaient-ils fait dans la tranchée qu'ils venaient de conquérir? "Nos mains et notre visage étaient comme notre "camicia rossa." Ce qu'il en a coûté, du sang!"

Depuis quelque temps, la légion garibaldienne n'est plus. Ceux qui sont survivants de là-bas sont à l'heure actuelle près des êtres chers qu'ils n'auraient plus revoir. Mais nos trois braves, eux, n'ont pu encore aller embrasser les leurs. On les a dirigés sur Bordeaux, où ils sont en subsistance.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Beredolte Smith. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,088 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. L. HUGHES, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Mme Stephanie Goetz. Veuve d'Adam Zimmermann. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Henry Paulsen. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Henry Paulsen. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Henry Paulsen. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Henry Paulsen. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Henry Paulsen. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Henry Paulsen. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Henry Paulsen. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

Succession de Henry Paulsen. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse de St. Louis - No. 111,080 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déposer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette affaire, exécuté par M. J. Kendall, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. DANIEL J. MURPHY, Avocat. mai-14-1915.

au 1^{er} d'infanterie, à la caserne Fanchon. Ils y ont été chaleureusement reçus et fêtés comme ils le méritaient.

Pourtant, leur bonheur n'est pas sans mélange, on le devine. Ils ont quitté leurs parents et ont traversé la mer pour se battre. Ils ne se battent plus et voudraient bien retourner en Amérique. Mais la décision se fait attendre et l'inaction leur pèse. "Vite, vite, que Garibaldi revienne et qu'on nous rappelle — ou qu'on nous laisse rentrer chez nous! Mais qu'attend donc l'Italie pour prendre les armes?"

R. H.

CHEMINS DE FER.



Grande Excursion

Donaldsonville et Thibodeaux

A L'OCCASION

Du défilé du département des Pompes

DIMANCHE 16 MAI

Le train part des rues Annapolis et Torpichore, à 7 heures du matin.

VOYAGE ALLER ET RETOUR

de \$1 à \$1.25

TEXAS & PACIFIC RY.

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES



AGENT DES BILLETS

227 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.



Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT

A la 32^{me} rue et la 7^{me} Avenue

Un lit de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A la Carte" Bureau des BILLETS.

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal

PHONE MAIN 2200.

Excursions (Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches et Mercredis

A LA PAROISSE DE

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa

LA VILLE MAGIQUE DU SUD.

Wagon-salon pour les excursions de dimanche à Bogalusa. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 5 p. m.

Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4800.

Les prétentions de Blücher en 1815.

En 1915, le commandant Blücher, commandant les troupes prussiennes, demandait de témoigner sa violence, il demandait qu'il voulût faire exécuter Napoléon I, devant les têtes de colonnes de l'armée prussienne pour rendre sa vie à l'humanité, quant à la ville de Paris, il réclamait une contribution de guerre de 100 millions.

Wellington lui répondit que ces propositions devaient être soumises à l'examen de tous les ministres alliés et qu'en ce qui le concernait, il les combattait énergiquement. A la suite de cet entretien Blücher écrivait à sa femme: "cet homme me martyrise". De son côté, Wellington écrivait à Sir Charles Stuart: "Blücher veut tuer Napoléon, mais je lui ai déclaré que je parlerais et que j'insisterais pour qu'on dispose de lui d'un commun accord. J'ai dit à Blücher que, sans se mêler d'une affaire aussi intime que lui et moi nous avions joué un rôle trop noble dans ces événements pour devenir des bourreaux, et que, si les souverains voulaient son supplice, j'étais résolu à leur faire nommer un exécuteur qui ne fût pas combattit énergiquement. A la suite



En faisant vos emplettes mentionnez l'Abelle.

Essayez a meilleure Bière pure et à point
Aucune ne lui est comparable

XXXX Extra Fine Bottled Beer

NEW ORLEANS BREWING CO.

RUES JACKSON ET TCHOUPITOULAS